

ARRÊTÉ DU MAIRE**Arrêté municipal
portant dénomination et numérotation de voiries**

Le Maire de Machecoul-Saint-Même,

VU le Code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2213-1,

VU l'arrêté préfectoral en date du 23 novembre 2015 décidant de donner suite à la création de la commune nouvelle de Machecoul St Même à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU la délibération n°47_12022026_359 portant sur :

- La création de la voie « allée du Branday »
- L'adoption du système de numérotation métrique pour chaque point d'adressage avec côté pair et côté impair

Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

Sur la voie modifiée par la délibération du 12 février 2026, sont arrêtés les numéros suivants :

REF dossier	DATE DELIBERATION	REFERENCE CADASTRALE	NUMERO ACTUEL	ADRESSE ACTUELLE	NUMERO FUTUR	ADRESSE FUTURE	COMPLEMENT D'ADRESSE FUTUR	CODE POSTAL	VILLE
AN_Allée du Branday	12/02/2026	181 C 9	2	Le Verger du Branday	561	Allée du Branday	LE VERGER DU BRANDAY	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME
AN_Allée du Branday	12/02/2026	181 C 6	4	Le Branday	721	Allée du Branday	LE BRANDAY	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME
AN_Allée du Branday	12/02/2026	181 C 494	6	Le Clos du Branday	731	Allée du Branday	LE CLOS DU BRANDAY	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME
AN_Allée du Branday	12/02/2026	181 C 494	8	Le Clos du Branday	751	Allée du Branday	LE CLOS DU BRANDAY	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME

Article 2 :

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Machecoul-Saint-Même, le 15 juillet 2026

AR-Préfecture de Nantes

044-200056455-20260715-2-AR

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 15-07-2026

Publication le : 15-07-2026



Jean-Luc GUIHAL,
Le Maire